

Et si vous faisiez un



Diagnostic-Export ?

CCIP Paris
2 rue de Viarmes 75040 Paris cedex 01

CCIP Hauts-de-Seine
6-8 rue des Trois-Fontanot 92023 Nanterre Cedex

CCIP Seine-Saint-Denis
191 avenue Paul Vaillant Couturier 93000 Bobigny

CCIP Val-de-Marne
8, place Salvador Allende 94011 Créteil

www.ccip.fr/international www.lexportateur.com

UNE APPROCHE QUI FAIT LA DIFFERENCE

Pour une entreprise, notamment pour une PME, l'export ne s'improvise pas.

Au vu des investissements exigés, un échec peut fragiliser votre l'entreprise.

A contrario, un développement international réussi est une étape décisive pour sa croissance.

● Avant de vous lancer, posez-vous les bonnes questions

Prenez le temps de mûrir votre projet. Analysez le potentiel de vos produits, vos ressources internes, votre capacité d'adaptation aux exigences ... Posez-vous les bonnes questions. Vous mettrez ainsi tous les atouts de votre côté pour aborder l'international dans les meilleures conditions.

Le programme **Diagnostic-Export**, proposé par la Chambre de commerce et d'industrie de Paris (CCIP) vous permet d'analyser la situation de votre entreprise au regard des problématiques ou thèmes liés à un prochain développement de vos activités à l'international.

● Un diagnostic gratuit et confidentiel

Etape 1	Votre projet	<ul style="list-style-type: none">Entretien approfondi entre un conseiller CCIP en développement international et le dirigeant de l'entrepriseCompréhension du projet, des enjeux, de vos attentes. Recueil des informations utiles.
Etape 2	Analyse	<ul style="list-style-type: none">Analyse la situation de votre entreprise au vu de la problématique posée et des priorités dégagées.Identification des forces et des faiblesses de votre organisation.
Etape 3	Préconisations	<ul style="list-style-type: none">Remise d'un rapport de diagnosticaide à la définition d'une stratégie.

UN DIAGNOSTIC-EXPORT... ET APRES ?

Votre entreprise remplit les conditions pour se lancer à l'international ?

Vous êtes novice en la matière ?

Dans le prolongement de votre Diagnostic-Export, le service **Diag-Export Plus** de la CCIP vous accompagne pas à pas dans la mise en œuvre de votre projet.

Le service **Diag-Export Plus**

- 1 Un module de sensibilisation et deux entretiens-experts vous aideront à bien positionner votre projet. Thématiques abordées : environnement international, réglementations et formalités, aides et financements, approche pays, risques et assurances, réseaux d'appui, moyens humains ...
- 2 A l'issue de ce cycle, un accompagnement personnalisé sur une durée de trois mois vous aidera à affiner et à concrétiser votre projet.

Coût forfaitaire du service **Diag-Export Plus**: 350 € HT



Comment bénéficier de ces programmes ?

Il vous suffit de nous contacter.

Sans engagement de votre part,

nous vous présenterons l'ensemble la démarche.

📧 diagnostic-export@ccip.fr 📞 0820 012 112 (0,12 €/minute)